

CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT LIGUAIRE

Direction des Vies participatives
Rédaction : S. ROUSSEAU

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 29 novembre 2012**

Co-Président élu : Jean-Pierre GAILLARD ; Michel NICOLLE

Elus municipaux : Jacques TAPIN ; Chantal BARRE

Membres : Philippe AUTRET ; Philippe BEULE ; Françoise BOYER ; Jocelyne BRANDEAU ; Dominique CANEVET ; Rémy COEURDEROY ; Philippe FUCHS ; Claudie HAY ; Michèle LABIDOIRE ; Styven POULIGO ; Claudie ROUSSE ; Daniel THIBAUT ; François VANEL.

Direction Vies Participatives : Sabrina ROUSSEAU (coordinatrice des Conseils de quartier), Bénédicte GABRIEL (Chef de service Conseils de quartier); Marine BOUVIER (chargée de participation externe)

Excusés : Jérôme BALOGE ; Pascal DUFORESTEL ; Sylvie COISLIER ; Jean-Michel FOUILLET ; Annick SAVARIT ; Jean-Louis SIMON ; Patrick VEILLON.

Absents : Serge BOURREAU ; Jean-Philippe CHEVALLIER ; Rémi COMBES ; Patrick FAZILLEAU ; James MEUNIER ; Cyril PETRAU ; Nicolas ROUSSELIERE ;

Public : 15 personnes.

Ordre du jour :

- Présentation du service de Médiation sociale
- Point sur les dossiers en cours
- Rapport des commissions
- Questions et informations diverses d'actualité.

I- Présentation du service de Médiation sociale

Patrice BRUNETEAU et Stéphane MIGNE sont des médiateurs sociaux référents sur le quartier de Saint-Liguaire.

Acteur de la solidarité et du lien social, le CCAS propose un service de médiation sociale.

Les citoyens peuvent leur faire appel en cas de :

- situation conflictuelle avec votre voisinage,
- conflit d'usage ou d'interprétation des règles communes dans votre rue ou dans votre quartier,

Les principes de la médiation :

- Confidentialité des échanges,
- Neutralité du médiateur social,
- Respect de la parole de chacun,
- Gratuité des interventions des médiateurs sociaux.

Comment les contacter ?

- 1- En centre-ville

Ils se situe au 14 place Saint-Jean

Vous pouvez les contacter au 05 49 25 21 66 ou mediationsociale@mairie-niort.fr

Sans rendez-vous (accueil physique et téléphonique), le matin du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et sur rendez-vous l'après-midi.

- 2- Dans les quartiers

A la Mairie de quartier, rue Max Linder à la Tour-Chabot-Gavacherie

Sans rendez-vous le mardi de 14h à 17h

- 3- Au point info, 10 rue Guy Guilloteau au Pontreau

Sans rendez-vous le mercredi de 14h à 17h

- 4- A la Mairie de quartier du Clou-Bouchet, 10 ter rue Jules Siegfried (Sans rendez-vous le jeudi de 14h à 17h)

Questions :

- Y'a-t-il une permanence sur le quartier de Saint-Liguire ?

Non, les 3 permanences dans les quartiers sont situées à la Tour-Chabot-Gavacherie, au Pontreau et au Clou-Bouchet. Ces 3 permanences ont été visées sur les quartiers les plus sensibles. Néanmoins, tous les Niortais peuvent s'y rendre ou au Centre-ville.

- Si la médiation n'aboutit pas, que se passe-t-il ?

Si le dossier n'aboutit pas à l'amiable, cela peut aller jusque devant les tribunaux. Cela est peu fréquent. Dans 99% des cas, le dialogue entre les parties suffit.

II- Point sur les dossiers en cours

Aménagement cœur de quartier

Informations :

- La livraison du chalet pour la boulangerie a été faite le 29/10 et été inauguré le 8/11
- Le panneau d'information a été installé sur le mur de la salle des fêtes le 15/11
- La DRAC a envoyé le rapport de diagnostic et a rencontré par les services. Il est à présent certain que l'aménagement de la voie de liaison est assujettie à la réalisation de fouilles archéologiques. La DRAC doit envoyer son cahier des charges à la Ville.
- Une visite sur site de la rue du Huit Mai a eu lieu le 26/11 avec la maîtrise d'œuvre et le service voirie.

Cette rue va être mise en zone 30 (zone partagée). Il est toutefois demandé une mise en zone 20 (piéton prioritaire) mais pour se faire, il faut un arrêté municipal.

Dans un premier temps, une signalisation provisoire sera installée.

Il a été aussi demandé d'utiliser 2 matériaux différents sur les plateaux surélevés afin de distinguer la voie de circulation pour les véhicules de celle des piétons.

A la lecture du plan, il y a un oubli entre le plateau surélevé devant la boulangerie et l'église. Le revêtement du sol est très abîmé ainsi que celui du parking de la Mairie de quartier

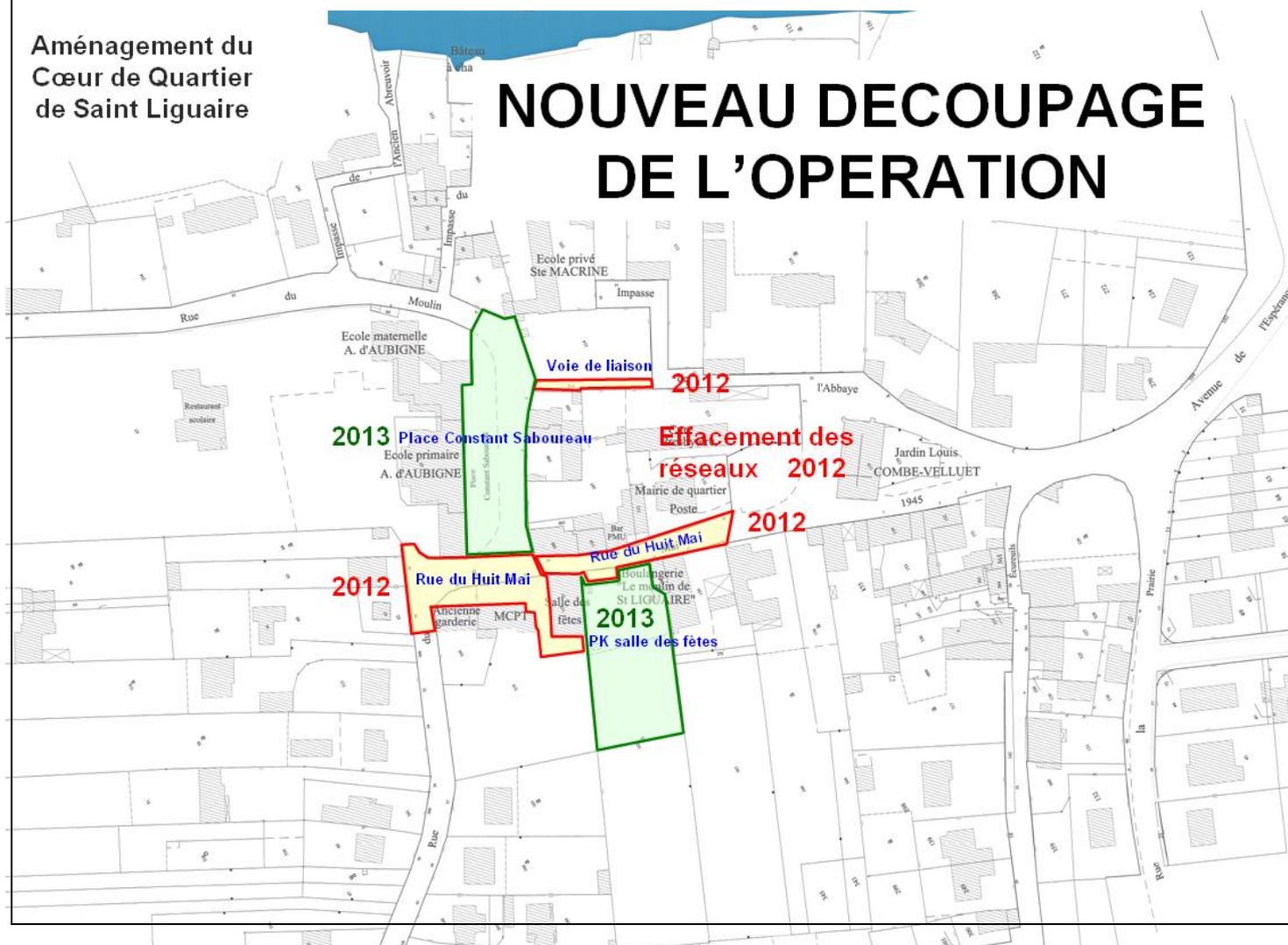
La bordure du quai a été réalisée le 27/11.

Rue des Ecureuils, un ralentisseur provisoire a été installé.

Jaques Tapin indique que nous arrivons à la fin de l'année. Les crédits de quartier non utilisés sont mutualisés. Il a été décidé de flécher 93 500 € sur les travaux du cœur de quartier de Saint-Liguire.

Aménagement du Cœur de Quartier de Saint Liguire

NOUVEAU DECOUPAGE DE L'OPERATION



Prochaines étapes

- Travaux place Constant Saboureau : janvier 2013
- Travaux parking de la salle des fêtes : avril 2013

Aménagement bourg de Sevreau

Informations :

- Le radar pédagogique a été retiré le 13/11.
- Le Conseil de quartier ainsi que les riverains présents, demandent que le radar pédagogique soit réinstallé jusqu'à ce que les travaux soient réalisés. Les habitants ont expliqué qu'il agissait bien sur le comportement des automobilistes et que des engagements avaient été pris.
- Une fiche de proximité est votée et rédigée.**

Rénovation de la salle des fêtes

La direction Patrimoine et moyens vient de recevoir le rapport de diagnostic de la SOCOTEC.
Les services seront en mesure de présenter les premiers retours à la commission et aux membres du bureau en janvier 2013.
Il est toutefois rappelé que l'aménagement du bourg de Sevreau est une priorité.

III- Rapports des commissions

Commission Mémoire

La collecte des témoignages des anciens ouvriers des usines ROUSSEAU est en cours.
Un projet est actuellement mené par un professeur de français du Collège Gérard Philipe afin de créer une mise en scène des témoignages.
Il est rappelé à la commission que leurs travaux peuvent être accompagnés.

Troc plantes

Un troc plantes est prévu le dimanche 5 mai 2013 de 9h30 à 13h00, place Constant Saboureau.
Des animations seront proposées : le compostage entre autres, mise en scène ...
Regardez dans vos parcs, cours et jardins. Il y a sûrement des tas de choses à partager....

Jacques Tapin rappelle que pour cet évènement, il faut que les organisateurs demandent un arrêté municipal pour occuper le domaine public.

Commission Sécurité

La commission ne s'est pas réunie.

VI- Questions et informations diverses d'actualité.

- **Bateau à chaîne** : le bateau situé au Port Lateau à Saint-Liguaire est mis en hivernage. Il est amarré sur la rive gauche et verrouillé. Sa mise en circulation se fera vers la mi-avril 2013, en fonction des crues de la Sèvre.
Il a été demandé de rajouter sur le panneau les dates de mise en circulation et fermeture du bateau.

- **Monument aux morts** : Demande de plaque générale au monument central car il n'y a plus de cérémonie sur le quartier de Saint-Liguaire.
Cette demande a été formulée depuis le changement du système des cérémonies.
Jaques Tapin souhaite fixer le 11 novembre 2014 comme délai de faisabilité (cela correspondrait au centenaire, l'année de déclaration de la Guerre). Il faudrait harmoniser le quartier de Saint-Liguaire et Saint-Florent avec Sainte-Pezenne et Souché.
Cette question sera évoquée en CCIQ, avec les élus, les services en charge de cette question et avec Madame le Maire.

- **Association YAKA YALE** : demande de débit de boissons licence niveau 2 lors des manifestations (ex : jeux en bois, halloween,...) Cette association a été reprise par une dizaine de parents d'élèves afin de proposer des animations pour le quartier.

Réponse de la Direction de la Réglementation et de la Sécurité : La réglementation PREFECTORALE en application du CODE DE LA SANTE fixe des périmètres de protection pour ce qui concerne la délivrance de débits de boissons temporaires de 2^{ème} groupe. La salle des fêtes de Saint-Liguaire est incluse dans un périmètre de protection : proximité d'une école. Les heures d'ouverture ou de fermeture de l'école ne consistent pas un critère selon la réglementation PREFECTORALE en cours.
De plus, le bar à proximité était installé avant la réglementation fixant des périmètres de protection autour de certains établissements.

Le Conseil de quartier ainsi que les organisateurs demandent d'accorder la possibilité d'ouvrir un débit de boissons temporaire hors ouverture de l'école.

- **ASPTT** : La Ville de Niort n'est toujours pas à ce jour propriétaire du Complexe des Gardoux. (Complexe A.S.P.T.T.)
- Aucune intervention n'est réalisée sur cet équipement sportif par les services techniques de la Ville,
- L'entretien du site doit être assuré par l'A.S.P.T.T et notamment l'entretien des haies.

Chantal BARRE indique qu'il s'agit bien d'une propriété privée. En mars 2013, des négociations sont prévues avec les locataires qui occupent les lieux.

Le site est entrain de se dégrader.

Néanmoins, un accord a été trouvé afin que certaines associations sportives utilisent les lieux.

- Avenue de la Venise verte :

La période de test de l'aménagement a permis de mettre en évidence l'efficacité de celui-ci. Toutefois, les bali-roads (aménagements légers blanc et rouge) sont régulièrement déplacés avec le passage des véhicules.

Les services de la ville vont réaliser prochainement l'aménagement en dur.

Autres informations

1/ Projet Fabriqué à Niort :

Le projet « Fabriqué à Niort – Mémoires ouvrières » initié par la commission mémoire et patrimoine industriel des Conseils de quartier, met en lumière l'histoire et le passé industriel de Niort usines niortaises, Boinot, Erna-Boinot, Marot, Rousseau, Rougier en se basant sur la mémoire des anciens ouvriers, témoignages essentiels à la culture collective.

1^{er} temps fort de restitution de cette collecte vivante :

le spectacle W2 : Les 15-16 et 17 février 2013, une pièce mise en scène par Didier Ruiz. On retrouvera les anciens ouvriers sur la scène. Ce sont leurs récits, leurs témoignages qui vont construire la pièce. Ils raconteront leur vie professionnelle avec leurs propres mots.

En janvier 3 projets associés également :

- spectacle Très nombreux chacun seul de Jean-Pierre Bodin, spectacle sur la souffrance au travail. Les 14, 15 et 16 janvier 2013 (Moulin du Roc)

- Programmation cinéma au Moulin du Roc sur la thématique du travail (semaine du 14 au 18 janvier)

- Sortie d'usine au CNAR le « Petit Catalogue » par la cie Dynamogène (sur le monde ouvrier) les 17 et 18 janvier 2013

2/ Rappel organisation formation prise de parole en public

Formation ouverte à tous, gratuite (financement avec les crédits de quartier).

Inscriptions auprès de M. MONNERIE à la Direction des vies participatives

Cette formation, d'une durée de 14 H, se déroulera de la manière suivante :

Dates et horaires :

- Samedi 12 janvier 2013, de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00. Des plateaux repas seront fournis pour un déjeuner sur place.
- Mercredi 16 janvier 2013, de 18H00 à 21H00
- Samedi 19 janvier 2013, de 13H00 à 17H00

Formateur : ASFODEP Niort

Lieu : Centre Du Guesclin, salle de conférence1, bâtiment A, rez-de-chaussée

Contenu : Une partie théorique et une partie pratique (mises en situation...)

3/ Réunion d'information, sensibilisation, concertation pour l'élaboration du PCET (Plan Climat-Energie territorial) de Niort.

Il s'agit d'un projet territorial de développement durable ayant pour enjeu majeur la lutte contre le changement climatique (mise en œuvre des lois Grenelle 1 et 2),

Le PCET vise deux objectifs :

- atténuation / réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, il s'agit de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la perspective du facteur 4 (diviser par 4 les émissions d'ici 2050) ;
- adaptation au changement climatique.

Date : 21 janvier 2013 à 18h

4/ Réunion d'information.

La Ville de Niort a été sollicitée par la LPO (Ligue protection des oiseaux) pour impliquer les citoyens dans un programme de sciences participatives lancé en mars dernier intitulé l'observatoire des oiseaux des jardins. Ce programme cherche à savoir quand et pourquoi les oiseaux visitent les parcs et jardins.

Invitation à une réunion publique de présentation de l'observatoire et de sensibilisation à la thématique « oiseaux », par la LPO et le GODS.

Date : 2^{ème} quinzaine de janvier 2013

5/ Réunion information habitat coopératif

L'habitat coopératif consiste en une coopérative d'habitat qui regroupe des personnes désireuses de concevoir et gérer collectivement leurs logements dans un même habitat collectif ou sur un même terrain (dimension collective et solidaire).

Présentation aux Conseils de quartier → conseillers de quartier = relais d'information auprès des populations susceptibles d'être porteuses de projet

Mercredi 30 janvier

18h30 CSC du Parc

+ réunion publique le 14 février

(appel à porteurs de projet)

6/ Marché de Noël et vœux du Maire

> du vendredi 7 au lundi 24/12 et jusqu'au lundi 31 décembre pour la patinoire

> Vœux du Maire aux Niortais : samedi 19/01 11h à l'Acclameur

7/ Dates des prochaines réunions

- Bureaux : Mardi 12 février 2013 à 18h à la Mairie de quartier
Jeudi 11 avril 2013 à 18h à la Mairie de quartier

- CQ : Mercredi 6 mars 2013 à 20h à la salle des fêtes
Jeudi 30 mai 2013 à 20h à la salle des fêtes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est terminée à 23h00.
